

## **Maroc : la zone de 50 ha dédiée au cuir dans la province de Séfrou sera prête en 2023**



Date de création: 28 mars 2022 15:42

**(Agence Ecofin) - Au Maroc, le secteur manufacturier est l'un des principaux piliers de l'économie. Dans ce domaine, les industries de textile, de l'habillement et du cuir sont les plus importantes branches qui fournissent l'essentiel de la valeur des exportations de marchandises.**

Au Maroc, la zone de transformation de cuir du parc industriel de Ain Cheggag (PIAC) sera achevée d'ici 2023. C'est ce qu'indique le quotidien *Medias24* qui cite le Centre régional d'investissement (CIR) de Fès-Meknès.

S'étendant sur 50 hectares dans la province de Séfrou, ce domaine spécialisé permettra aux acteurs de disposer de lots de terrains abordables pour leurs activités (250 dirhams/m<sup>2</sup> contre 350 dirhams/m<sup>2</sup> pour le reste du parc). En outre, ceux-ci bénéficieront d'une subvention en investissement à hauteur de 30 % pour l'activité de tannerie.

*« 85 demandes ont été signées et légalisées par des investisseurs. Les producteurs pourront répondre à la demande internationale en cuir biodégradable et sans métaux lourds »,* indique Thami Amraoui, délégué de la Fédération marocaine des industries du cuir (FEDIC) pour la région Fès-Meknès.

Avec cette zone, l'industrie du cuir entend gagner en envergure et renforcer son importance dans un secteur manufacturier dominé entre autres par les activités dans le domaine des textiles et de l'habillement.

Dans le Royaume chérifien, l'industrie du cuir emploie plus de 30 000 personnes selon les données de la FEDIC.

Principalement orientée à l'export, la filière s'appuie sur un réseau de 295 unités industrielles et a pour produits phares, les chaussures, les cuirs et peaux tannés et les articles de maroquinerie et les vêtements en cuir.